

Chili : Le mouvement étudiant, symptôme d'un problème de fond

María José Lemaitre et Raúl Atria Benaprés



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/ries/2241>
DOI : 10.4000/ries.2241
ISSN : 2261-4265

Éditeur

Centre international d'études pédagogiques

Édition imprimée

Date de publication : 1 avril 2012
Pagination : 16-18
ISBN : 978-2-85420-594-7
ISSN : 1254-4590

Référence électronique

María José Lemaitre et Raúl Atria Benaprés, « Chili : Le mouvement étudiant, symptôme d'un problème de fond », *Revue internationale d'éducation de Sèvres* [En ligne], 59 | avril 2012, mis en ligne le 06 février 2015, consulté le 03 mai 2019. URL : <http://journals.openedition.org/ries/2241> ; DOI : 10.4000/ries.2241

Ce document a été généré automatiquement le 3 mai 2019.

© Tous droits réservés

Chili : Le mouvement étudiant, symptôme d'un problème de fond¹

María José Lemaitre et Raúl Atria Benaprés

- 1 La force du mouvement étudiant de 2011 au Chili a pris le monde politique par surprise. Les principaux problèmes éducatifs semblaient avoir été résolus : pratiquement tous les jeunes d'âge scolaire avaient la possibilité d'achever leurs études secondaires et le nombre d'inscrits dans le supérieur n'avait cessé de croître, atteignant le million. Le montant des aides attribuées aux étudiants avait augmenté d'année en année, le nombre de bourses allouées était conséquent et le système fournissait des possibilités d'emprunt qui permettaient aux étudiants de retarder le paiement des frais de scolarité jusqu'après l'obtention de leur diplôme.
- 2 En dépit de toutes ces avancées, les jeunes ont dénoncé le faible engagement de l'État pour ses universités : baisse des financements des universités publiques, profits flagrants réalisés par un grand nombre d'universités privées, piètre qualité des cursus universitaires, désertion massive des étudiants, manque de contrôle et de régulation dans ce secteur, manque de transparence dans l'utilisation des ressources, taux d'intérêt élevés, pour ne citer que quelques problèmes. Les écoles et les universités ont ainsi été occupées et les étudiants ont défilé dans les rues de Santiago.
- 3 Il aurait pu s'agir d'un mouvement contestataire comme un autre, qui aurait conduit à une négociation et débouché sur quelques ajustements mineurs. Toutefois, la mobilisation étudiante a pris de l'ampleur et fait tache d'huile, gagnant le soutien de larges franges de la population, qui ont défilé avec les étudiants.
- 4 Si le thème de l'éducation a servi de détonateur, le malaise concerne l'ensemble des citoyens. Néanmoins, le gouvernement se montre peu enclin à entendre le contenu profond de ces revendications, voire à l'accepter. D'où ces revendications viennent-elles ?
- 5 Les taux de croissance annuelle enregistrés par les pays d'Amérique latine depuis la fin des années 1980 attestent de la rapidité avec laquelle le potentiel de croissance économique s'est matérialisé dans la région ces trente dernières années. La diversité des stratégies d'insertion dans l'économie mondialisée, la rapidité du changement social, le

fort potentiel de croissance économique et la diminution régulière des indices de pauvreté sont des caractéristiques de la région à l'heure actuelle. Cependant, pour au moins la moitié des Latino-Américains, notamment les jeunes, les possibilités de bien-être sont très tôt limitées. Cela est dû aux caractéristiques mêmes de la transmission intergénérationnelle du capital éducatif et des possibilités d'emploi, qui contribuent à renforcer et à pérenniser les inégalités socio-économiques. Ces inégalités mettent en relief un déséquilibre croissant entre les gains macro-économiques objectifs et l'insatisfaction ressentie par rapport aux possibilités d'accroître le niveau de vie, comme le révèlent différentes enquêtes d'opinion.

- 6 Dans ce contexte, en à peu près 25 ans, le Chili a quasiment triplé son revenu par habitant, connu de forts taux de croissance économique, mis un terme à l'endettement chronique de l'État, tout en rééquilibrant la répartition du revenu, l'une des pires en termes de degré de concentration et d'inégalité. Tout cela a été rendu possible grâce à l'implantation d'un modèle économique de production et d'accumulation des richesses, fondé sur la primauté de l'initiative privée, qui a radicalement transformé le pays. Ce modèle a été appliqué d'abord sous le contrôle du gouvernement militaire pour ensuite connaître quelques modifications, notamment en matière de politique sociale durant les régimes démocratiques portés au dialogue et à la concertation qui ont gouverné le pays entre 1990 et 2010. Durant ces trois décennies, environ 20 % de la population est sortie de la pauvreté et est venue grossir les rangs de la classe moyenne inférieure, qui a accédé à des niveaux de consommation inespérés pour la génération précédente. De ce fait, le modèle actuel d'inégalité ne révèle pas une forme d'exclusion ou de marginalité sociale qui serait propre à la classe moyenne inférieure – comme au siècle passé – mais se caractérise plutôt par une forte concentration du revenu qui transfère les principales différences dans la répartition de la richesse vers les milieux aisés de la société. Les emplois se concentrent aujourd'hui dans le secteur des services et l'offre est par ailleurs très diversifiée. Les personnes qui occupent ces postes viennent de milieux sociaux également très divers et elles passent par un système d'enseignement tertiaire extrêmement segmenté.
- 7 Environ 70 % des étudiants inscrits sont les premiers de leur famille à suivre des études supérieures et, trait distinctif de l'enseignement supérieur chilien actuel, ce sont principalement eux qui ont contribué à accélérer l'augmentation du taux d'inscription à l'université. La classe ouvrière, en déclin à mesure que l'emploi se déplace durablement vers le secteur des services, occupe une place très secondaire au sein de cette classe moyenne inférieure, qui accède de façon massive aux établissements d'enseignement supérieur. Ces établissements sont essentiellement privés, même si les universités publiques de certaines régions se font moins sélectives, afin d'accueillir ces nouveaux étudiants. Le résultat de cette dynamique de transformation est que le profil de l'étudiant est passé d'un type majoritairement masculin, jeune, d'origine sociale aisée ou issu de la bourgeoisie et peu enclin à la mobilité inter-régionale à un type de profil où il n'existe pas de différence appréciable de genre, où les écarts d'âges sont plus grands, où la mobilité régionale est plus importante et la diversité de classe plus grande. Cet élargissement de la base sociale du corps étudiant a été rendu possible, entre autres, grâce à l'emprunt et à l'endettement des familles pour financer les études supérieures.
- 8 Dans ce contexte, on perçoit en toile de fond des attentes insatisfaites ainsi que l'idée selon laquelle la prédominance du marché affecte de manière disproportionnée les consommateurs les plus fragiles, confrontés à des taux d'endettement très élevés (pas

seulement pour l'éducation), dans le cadre de politiques de crédit laxistes et déréglementées. Ce qui émerge également, c'est la sensation que l'État n'a pas assumé son devoir de veiller au bien-être de tous, confiant au marché la tâche de satisfaire les besoins du plus grand nombre. À cela s'ajoute une méfiance généralisée quant à la capacité du système politique de résoudre les problèmes de la population.

- 9 Les propositions du gouvernement – axées sur les priorités législatives – ont été rejetées, principalement parce qu'elles ont été perçues comme étant de simples ajustements du modèle en vigueur, alors que les revendications portaient pour la plupart sur une réforme du modèle, notamment pour modifier en profondeur les mécanismes de financement. Une autre raison, peut-être plus importante encore, est que les discussions autour des projets de loi au parlement ont été bloquées par un système politique lui-même vivement critiqué².
- 10 Avant les puissantes mobilisations étudiantes de l'an passé, il régnait un certain optimisme général selon lequel l'élargissement de la base sociale de l'enseignement supérieur permettait d'accroître l'égalité en rendant massivement accessibles certains secteurs ou certaines classes sociales à ceux qui n'avaient jamais eu cette possibilité auparavant. Le monde politique avait tendance à adhérer à cette vision optimiste. La mobilisation sociale enclenchée et menée par les étudiants a remis en question cette vision, portant un regard critique sur les « fractures » du système, telles que les inégalités sociales dans les performances scolaires, le taux d'abandon, la qualité médiocre des établissements, l'endettement, la faiblesse des politiques de financement à destination des étudiants, et plus encore, la faiblesse croissante de l'enseignement public.

NOTES

1. Article traduit de l'espagnol par Jérôme Quintana.

2. Le mécanisme des élections parlementaires oblige à répartir les mandats entre les deux principales alliances, car il suffit que le candidat de l'alliance minoritaire remporte 37 % des voix pour être élu. D'autre part, les dispositions légales réservent les décisions importantes aux lois pour lesquelles le quorum à atteindre est le 4/7^e des voix. Dans ces conditions, la minorité (la droite conservatrice, ces vingt dernières années) possède une capacité de véto.

INDEX

Index géographique : Chili

Mots-clés : contestation étudiante, enseignement supérieur, étudiant, mouvement étudiant, université

Palabras claves : protesta estudiantil, enseñanza superior, estudiante, movimiento estudiantil, universidad

Keywords : student unrest, higher education, students, student movements, universities

AUTEURS

MARÍA JOSÉ LEMAITRE

Sociologue et directrice exécutive du Centre interuniversitaire pour le développement du Chili (CINDA). Elle préside le Réseau international pour l'assurance qualité dans l'enseignement supérieur (INQAAHE), est membre du conseil du réseau ibéro-américain RIACES et du Conseil consultatif de l'agence espagnole d'accréditation ANECA. Ses recherches portent sur l'enseignement supérieur. Elle a également été consultante pour des agences gouvernementales, des établissements d'enseignement supérieur et des organisations internationales dans divers pays d'Amérique du Sud, d'Amérique centrale, aux Caraïbes, au Moyen-Orient, en Afrique, en Europe de l'Est et en Asie du Sud-Est.

RAÚL ATRIA BENAPRÉS

Sociologue et avocat de l'Université catholique du Chili. Titulaire d'un doctorat en sociologie de l'Université de Columbia, à New-York, il a été conseiller régional de la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC), de 1981 à 2001. Il dirige le département de sociologie de la Faculté des sciences sociales de l'Université du Chili depuis avril 2011. Expert en évaluation de l'enseignement supérieur, il été consultant pour le Conseil supérieur de l'éducation, la Commission nationale d'accréditation du Chili et le Centre interuniversitaire pour le développement (CINDA), ainsi que pour divers établissements d'enseignement supérieur en Amérique latine.